

Relevé de décisions suite à la réunion de bureau du 23 juin 2020

Le bureau s'est exceptionnellement réuni chez Françoise Charreteur qui a eu la gentillesse de nous accueillir chez elle avec toutes les règles de sécurité sanitaire qui s'imposent en cette période si particulière. Merci à elle.

- **Assemblée Générale 2020 :**

Pour cause de COVID-19, l'Assemblée Générale ne s'est pas tenue en présentiel le 8 juin comme il était prévu .

Tout s'est déroulé par mail.

Le 9 juin, Françoise vous a envoyé un mail vous expliquant que la Chorale n'étant pas une association, nous n'étions pas tenus d'organiser une Assemblée Générale statutaire.

Elle vous a transmis le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier à fin d'approbation et de vote par l'ensemble des choristes.

Concernant le rapport financier, une seule abstention, aucun contre. Adopté.

Pour le rapport moral, deux abstentions, aucun contre. Adopté.

Merci aux rédacteurs des différents rapports Françoise C, Chantal et Ferdinand.

Merci aussi à Monique et Jean pour avoir contribué.

Par ailleurs, Françoise vous a informé par mail du 15 juin qu'il y avait une place à pourvoir au Bureau.

Les quatre membres sortants étant : Dominique Abarnou, Françoise Blouch, Ferdinand De Almeida et Yvon Carnec. Les trois premiers se représentaient tandis qu' Yvon avait émis le souhait de laisser sa place.

Un nouveau candidat, Marc Cambot, a accepté de se présenter.

Françoise vous a donc contacté par mail en vous donnant le nom des membres du Bureau pour que vous puissiez vous prononcer sur la liste proposée :

Dominique Abarnou,
Françoise Blouch,
Marc Cambot
Françoise Charreteur,
Ferdinand De Almeida,
Bernard Gac,
Jean Claude Gac,
Marie Claude Kérébel,
Marie Rose Pellen,
Jean Pesneau,
Chantal Quentel,
Sylvie Ruga.

Nos deux chefs de chœur, Monique Péré et Philippe Soulier, sont membres de droit.

La consigne était de ne répondre que si vous n'étiez pas d'accord.

Françoise nous a confirmé que le bureau avait été élu à l'unanimité. Elle a également reçu de nombreux messages de soutien et de remerciements pour le travail que fait le Bureau.

C'est donc avec grand plaisir que nous accueillons Marc comme nouveau membre au sein du Bureau Chorale.

Il nous fallait également élire le nouveau Responsable du Bureau Chorale.

Un de nos membres a été approché...et consulté : Jean Pesneau.

Le voilà élu à l'unanimité ! Très applaudi !

Nous avons donc le plaisir de féliciter une nouvelle fois Jean qui a accepté cette responsabilité et cette mission.

Il sera bien entendu secondé par Françoise que nous remercions très chaleureusement pour avoir assuré l'intérim.

- **Organisation du Bureau Chorale 2020-2021 :**

Responsable de la Section Chorale: Jean Pesneau

Responsable adjoint: Françoise Charreteur

Secrétaire: Ferdinand De Almeida

Secrétaire adjoint: Sylvie Ruga

Trésorerie: Chantal Quentel

Trésorier-adjoint: Marie-Claude Kérébel

Information-Communication: Jean Pesneau

Site Internet-Vidéos: Bernard Gac

Intendance: Françoise Blouch

Adjoints: Marie-Rose Pellen et Marc Cambot

Matériel: Jean-Claude Gac

Direction musicale: Monique Péré et Philippe Soulier

Responsables de pupitres:

Sopranes: Chantal Quentel

Alti: Marie-Claude Kérébel

Ténors: Marc Cambot

Basses: Jean-Claude Gac

- **Questions diverses :**

A quand la reprise de notre activité chorale ?

Pour l'instant on ne sait pas. Tout ce qu'on sait c'est que l'activité chorale est une activité à risque du fait des postillons projetés dans l'air lorsque l'on chante.

Nous attendons les consignes qui devraient nous parvenir des autorités compétentes...

Par ailleurs la salle de l'ALP qui nous accueille habituellement n'est pour le moment pas disponible et au vu des consignes sanitaires Covid-19, elle devra être nettoyée et aérée après chaque utilisation.

Nous espérons tous pouvoir reprendre en septembre.

Organisation de la reprise :

Nous avons débattu des possibilités d'un redémarrage adapté aux risques de contamination.

Monique et Philippe suggèrent que les répétitions pourraient se faire par demi-groupes :

Sopranes et Ténors un lundi soir,

Altis et Basses le lundi suivant.

Cette méthode permettrait de se tenir à distance les uns des autres. Mais tout cela n'est qu'une ébauche de réflexion. Pour le moment il est urgent d'attendre.

Réinscriptions :

Trop tôt pour l'instant. Il faut attendre la réunion de l'Assemblée Générale de l'Amicale Laïque prévue le 28 août 2020.

A priori le tarif sera identique à celui de l'année dernière.

Portes ouvertes :

La journée Portes ouvertes est prévue le 05 septembre 2020.

Prochaine Réunion de Bureau Chorale le 03 septembre 2020 à 20 h, peut-être dans notre salle à l'Amicale Laïque si cela est de nouveau possible.